

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## REUNIE LE 9 JUIN 2023 A 8h30

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 30 mars 2023
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Attribution des subventions communales – Demande complémentaire
  - Questions Diverses

La séance est ouverte à 8 heures 30

**Présents :** M. Thierry MARAIS, Maire, Mme Nicole PRIGENT, M. Olivier SCHINTGEN, Mme Marie-France PIGEON, Maires adjoints, M. Jean-Claude QUINTARD, Conseiller municipal délégué, Mme Simonne CADIX, Mme Nicole GUERNEVE, M. Thierry BOUGAULT, M. Éric DAGUIN, Mme Cécile GROENINCK, M. Emmanuel HUET, Mme Sandrine DERYCKE, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** M. Bruno NICOLAS (pouvoir à M. QUINTARD), M. Olivier JOSSE (pouvoir à Mme DERYCKE), M. Christophe RICHARD (pouvoir à M MARAIS), Mme Valérie BERNARD (pouvoir à Mme PIGEON), M. Bruno MOÏTA (pouvoir à M HUET), Mme Sarah STOEBNER (pouvoir à Mme PRIGENT), Mme Cynthia VERGER (pouvoir à M. SCHINTGEN).

Conseillers : En exercice : 19  
Présents : 12  
Pouvoirs : 7  
Votants : 19

Le quorum fixé à 10 est atteint.

#### 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 30 mars 2023.

Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

#### 2. Désignation du secrétaire de séance.

Madame Sandrine DERYCKE est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

#### 3. Attribution des subventions communales – Demande complémentaire.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'association Passeport pour les Associations a sous-estimé ses besoins pour 2023.

Il est donc proposé de revaloriser le montant de la subvention allouée à cette association de 1 000€.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2023/08 adoptée par le Conseil Municipal le 30 mars 2023 relative à l'attribution des subventions communales,

VU l'avis de la Commission des Finances,

**CONSIDERANT** l'augmentation du nombre de familles ayant fait une demande de passeport pour les associations,

**CONSIDERANT** que l'association Passeport ne pouvait pas anticiper cette augmentation,

**CONSIDERANT** par conséquent qu'il convient de revaloriser le montant de la subvention allouée de 1000€,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**APPROUVE** l'attribution des subventions aux associations telle qu'indiqué ci-après :

Passeport pour les associations	1 000€ (en complément des 1 500€ attribués le 30 mars 2023)
---------------------------------	---

**TOTAL DE SUBVENTIONS PRECEDEMENT ARBITREES : 81 690 €**

**TOTAL GENERAL AVEC LES NOUVELLES MODIFICATIONS : 82 690 €**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions.

**PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2023.

**Délibération adoptée par le Conseil Municipal à l'unanimité.**

### Questions diverses

**Monsieur le Maire :**

**OAP Saint Pierre :**

De nouveaux échanges plus constructifs ont eu lieu avec l'aménageur. Nous attendons la suite de ces échanges.

**Modification du PLU :**

Le travail a bien avancé. Les propriétés à protéger ont été répertoriées. Les prochaines étapes sont la rédaction de l'arrêté et la saisine de l'autorité environnementale.

**Ressources Humaines :**

Arrivée d'un nouvel agent à l'accueil de la Mairie.  
Dans les prochaines semaines, départ à la retraite d'un agent des services techniques et d'une ATSEM.  
Congé maternité de la responsable de la médiathèque.

**Extinction éclairage public :**

La période de test prend fin le 30 juin 2023. Il a été décidé de proposer lors du prochain conseil municipal de poursuivre et de pérenniser cette extinction.

**Maison médicale :**

Inauguration le mardi 20 juin à 19h00.

**Caravane de l'Île de France :**

Dispositif proposé par la région. La caravane propose des ateliers sur le thème du sport et de la culture. La candidature de Vert-le-Grand pour intégrer ce dispositif a été retenue. La caravane s'arrêtera le mercredi 19 juillet dans le village.

**Fête foraine :**

Les forains ont répondu présents. Ils seront à Vert-le-Grand les 25, 26 et 27 août.

**Réunion publique / SIARCE :**

Une réunion publique est organisée par le Siarce à destination des usagers et riverains des cours d'eau le 9 juin à 18h00 à l'Auberge.

**Madame Nicole PRIGENT :**

Un administré a signalé que le compte rendu du Conseil Municipal n'était pas affiché suffisamment longtemps sur le panneau extérieur (à noter que seul l'affichage de la liste des délibérations est maintenant obligatoire sur le site et que l'affichage papier est devenu facultatif).

Lors du passage de la caravane de l'Île de France, je ne pourrais pas être présente.

Si l'on souhaite promouvoir les déplacements en vélo au sein du village, il serait souhaitable de prévoir l'installation d'un râtelier sur la place de la Mairie.

**Madame Nicole GUERNEVE :**

Des administrés lui ont signalé que le cimetière était en très mauvais état.

**Madame Sandrine DERYCKE :**

Afin de sécuriser les déplacements sur l'espace public, il serait opportun de poser un miroir à la sortie de la rue des Fermes et un autre dans l'allée du Bois Loulou.

**Monsieur Olivier SCHINTGEN :**

Les travaux du Siarce sont achevés.

Les travaux de voirie rue de la Source sont presque terminés à l'exception du tablier.

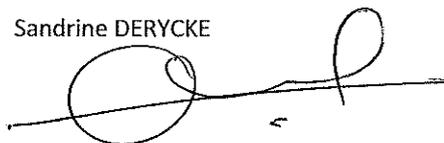
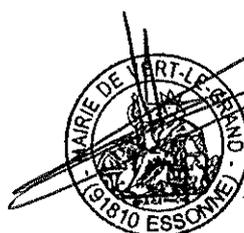
Les travaux de voirie de la rue Berthault ont débuté et devraient s'achever mi-juillet.

La séance est levée à 8h45.

Fait à Vert le Grand, le 9 juin 2023

La Secrétaire de séance,

Sandrine DERYCKE

Le Maire  
Thierry MARAIS